Un pasteur et sa femme arrêtés à Longueuil pour avoir molesté des enfants

Publié aujourd'hui à 14 h 06 Mis à jour aujourd'hui à 16 h 03



La Presse canadienne

Un pasteur sexagénaire de Longueuil et son épouse ont été arrêtés jeudi par le Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL). Le corps policier reproche à Mario Monette et à Carole Van Houtte d'avoir infligé des châtiments corporels à au moins huit enfants pendant une période de 45 ans.

Les deux suspects, âgés de 65 ans, devraient comparaître vendredi matin sous 32 chefs d'accusation chacun. Entre-temps, ils demeureront détenus. Ils font face à des chefs d'agression armée, de voies de fait, d'avoir infligé des lésions corporelles, de menaces, de séquestration et d'incitation à commettre un acte criminel.

Le SPAL dit avoir amorcé son enquête en février 2018, après que deux des victimes se furent plaintes des agissements du couple. Les actes reprochés se seraient produits entre 1974 et 2019, sur des victimes mineures.

L'agent Jean-Pierre Voutsinos a expliqué que le couple exerçait un contrôle psychologique important sur certains membres de l'église. En plus d'infliger des châtiments corporels à des enfants, il prêchait et encourageait les fidèles à faire de même sur leurs propres enfants.

Mario Monette est le pasteur de l'Église biblique baptiste métropolitaine sud, située dans l'arrondissement de Saint-Hubert. Sur son site Internet, l'église se décrit comme « indépendante, fondamentale, gagneuse d'âmes ».

Au courant de la dernière année, le corps de police de Longueuil a rencontré plusieurs témoins qui ont accepté de collaborer à cette enquête, certains sous le couvert de l'anonymat.

Le SPAL croit que Mario Monette et à Carole Van Houtte pourraient avoir fait d'autres victimes. Le service de police invite donc toute personne ayant de l'information concernant les actes commis par le pasteur et sa femme à contacter les policiers en composant le 450-463-7211. Il assure que toute information sera traitée de façon confidentielle.